

M. CRUICKSHANK: Je désire parler au nom, et je crois, avec l'autorité, du ministre des Affaires des anciens combattants. Autant que je sache, il conviendrait avec moi que nous ne désirons nullement le retour des Japonais dans notre province.

On me permettra sans doute une brève digression. Je regrette que la capitale canadienne perde un véritable ami du Canada, dans la personne de M. Torchy Anderson qui, je suis heureux de l'annoncer, s'en va en Colombie-Britannique. M. Anderson ne suit pas toujours mes conseils, même s'il le devrait. En certaines occasions cependant, il m'a écouté et, dans chaque cas, il n'a eu qu'à s'en féliciter. Quoi qu'il en soit, les journaux Southam ont gagné leur point.

Pour en revenir à mon sujet, disons que l'honorable ministre des Affaires des anciens combattants a reçu l'appui de tous les représentants de la Colombie-Britannique lorsqu'il a déclaré que nous ne voulions pas de Japonais dans notre province.

M. MacINNIS: On a dit que le ministre du Travail dirige l'un des ministères du gouvernement les plus difficiles à administrer. Je n'ai aucun doute à ce sujet; mais je regrette qu'à la présente session comme à la dernière on nous ait présenté les crédits de ce ministère à la veille de la prorogation. Je me rappelle la fin de la session de l'an dernier, quand il a saisi le comité de ses crédits; c'était tout à fait comme aujourd'hui.

Si les crédits du ministère du Travail avaient été présentés au comité en un autre temps que celui de la précipitation qui précède la prorogation, nous aurions eu assez de renseignements à demander, de critiques à formuler et d'avis à donner pour occuper le comité pendant plusieurs jours. Cependant, vu le désir général de finir ce soir ou demain, mes observations seront brèves. De fait je ne traiterai qu'une question,—et le plus équitablement possible.

L'attention du Parlement et du pays est retenue depuis plus d'un mois et demi par la situation industrielle qui résulte des conflits entre patrons et ouvriers. Le ministre en a parlé dans la déclaration qu'il a lue au comité. Au tout premier rang de ces différends, il y a la grève dans les industries de l'acier de base. On en a parlé à la Chambre à plusieurs reprises, de même qu'au comité permanent des relations industrielles où il en a été question pendant plusieurs semaines. Cependant, le différend existe toujours et il menace d'avoir des conséquences désastreuses pour le pays.

A mon avis, le gouvernement devrait prendre des mesures pour y mettre fin sans tarder. La continuation de cette grève prive le pays d'une production dont il a grand besoin; les ouvriers subissent des pertes

de salaires; les marchands et les autres voient leurs affaires diminuer. Et ce qu'il y a de pire peut-être, c'est que le grand public perd confiance aux institutions démocratiques. C'est donc avec la plus ardente sincérité que je demande qu'avant la prorogation le Gouvernement nous assure qu'il fera tout son possible pour régler la grève au plus tôt. Et, pour ma part, je lui conseille de fonder ses démarches à cette fin sur les propositions qu'ont présentées au comité des relations industrielles les représentants des ouvriers des aciéries.

Sans attribuer à mon opinion de mérites démesurés, j'estime que depuis que le travail a été interrompu, comme je l'ai dit et répété, la débâcle industrielle et la désorganisation de la production ont fait beaucoup plus de tort à l'industrie elle-même et à l'économie du pays, et elles ont beaucoup plus favorisé l'inflation que n'auraient pu le faire les relèvements réclamés. C'est une opinion, ou une idée, qui fait tache d'huile dans le pays. Je pourrais citer à l'appui des éditoriaux, des avis et des opinions qui ont paru dans des journaux et périodiques d'un bout à l'autre du pays.

M. LENNARD: Quels journaux?

M. MacINNIS: Y compris de bonnes feuilles conservatrices publiées ici même à Ottawa.

M. McLURE: Les journaux conservateurs sont tous bons.

M. LENNARD: Plusieurs à Ottawa?

M. MacINNIS: Oui, publiés à Ottawa. Voici, par exemple, un éditorial qui a paru le 29 août dans le *Journal* de cette ville.

Mettons un terme à cette grève!

Cette grève prolongée, avec les prédictions sensationnelles (jusqu'ici fausses) des ennuis que causeront des rapports plus sensationnels encore du projet que l'on a conçu de transporter par avion à Hamilton des gendarmes venus des parties éloignées du pays, cause un grave préjudice au Canada. Non seulement nous mettons nous en veine belliqueuse, mais nous plaçons le pays dans une posture où il subira des maux irréparables.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis vont de l'avant, fournissent du travail à la population, s'assurent des débouchés à l'extérieur et produisent des denrées. Chez nous, les trois principales usines sidérurgiques chôment et d'autres entreprises auxiliaires ferment leurs portes. Le programme de reconversion marque un temps d'arrêt. On ne remédie pas à la crise du logement. Si les circonstances ne changent pas, nous nous acheminons vers le chaos.

Pourquoi? Parce que le Gouvernement a tracé sur le papier une limite des salaires, à l'égard des travailleurs de l'acier seulement, qu'il refuse de franchir sous prétexte que l'inflation suivrait inévitablement. L'argument n'est pas probant.

Hier, une dépêche de Vancouver annonçait: "La production s'accélère aujourd'hui dans une industrie de premier plan en Colombie-Britannique. On a prévenu la grève en relevant le salaire de plus de 5,000 ouvriers. L'augmentation va de 13 à 20c. par heure."